LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

Directeur de la rédaction .....OSCAR MCDONEL

BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex

OTTAWA, ONT.

Lundi 16 Mars 1891

ECHOS DU JOUR

En 1890, 21,281 arbres ont été plantés autour des maisons d'écoles d'Ontario.

Pour près de $1,250,000 d'objets sont mis en gage toutes les semaines à Londres.

Durant la dernière année administrative 681,613 feuilles de tabac canadien ont été manufacturées.

Le département du Revenu Interne accuse un chiffre de recettes de $845.592 pendant le mois de février.

24,000 barils de pommes expédiés d'Halifax en Angleterre ont été vendus à $8 par baril, soit en total $192,090.

DeSève a été nommé maître de chapelle de la cathédrale de Boston, poste autrefois occupé parle regretté Calixa Lavallée.

M. Hargraft, qui a battu M. Guillet dans Northumberland Ouest, n'a que 26 ans et sera le plus jeune membre des Communes.

Le MERCURY annonce que la JUSTICE a à se trouver un imprimeur, la Cie. de l'ELECTEUR refusant de l'imprimer plus longtemps.

Dans Ontario sur 616,028 enfants 500,815 vont aux écoles publiques. Les écoles catholiques sont fréquentées par 32,790 enfants.

La villa de M. Gambetta père, à Nice, vient d'être achetée pour le compte du baron de Rothschild qui se proposerait, dit-on, d'y installer un asile israélite.

Le gouvernement français vient de faire passer une loi soumettant les courses de chevaux à des règlements si sévères qu'elles sont pratiquement interdites.

Du savon de très bonne qualité est dit-on fait maintenant avec du blé d'inde. Des expériences ont prouvé qu'un boisseau de blé d'inde donnera 200 livres de savon. Véritablement nous sommes dans un siècle de surprises.

D'après les calculs du MAIL, Québec enverrait à la nouvelle Chambre des Communes 54 catholiques, Ontario 3, les provinces maritimes. 3 et le Manitoba 1.—Total : 61 ; c'est à-dire moins de 29 pour cent sur le total des membres.

Les dernières majorités officielles connues jusqu'à ce matin sont : dans Napierreville 18 pour M. Monette, libéral ; dans Maskinongé 168 pour M. Legris et dans Charlevoix 270 pour M. Simard. Il paraît que M. Chapais se trouve élu dans Kamouraska avec 25 de majorité par suite d'irrégularités commises dans certains polls.

Windhorst, chef du parti catholique allemand, est mort hier. Dans la fièvre de l'extrême agonie, se croyant à la chambre, il a prononcé un discours pour le rappel des Jésuites en Allemagne et a ensuite expiré. Nos lecteurs connaissent Windhorst par l'étude sur son œuvre publiée en première page il y a quelques semaines.

Un travail de patience. Un viennois, M. J. Sofer, vient de terminer un petit chef d'œuvre de patience. Il a gravé sur un grain de blé le quarante cinquième psaume de David. Les lettres sont visibles à l'œil nu et l'on peut lire avec de bons yeux, sans l'aide d'une loupe, les caractères minuscules de ce travail gigantesque.

On lit dans la JUSTICE :

" M. Tarte, le nouvel allié, joue du coude pour pousser les gens dans l'opposition afin de prendre leur place.

" Mais encore une fois, ça ne prendra pas.

" On peut écraser la JUSTICE pour faire place au CANADIEN et à l'EVENEMENT ; on peut pour justifier cela, inventer les histoires les plus in possibles et les plus ridicules.

L'autre jour, à Beauharnois, l'hon. M. Chapleau a annoncé qu'il venait de recevoir d'un homme d'Etat de Washington, une lettre dans laquelle cet homme d'Etat lui écrit :

" Nous devons des remerciements à Dieu ! Vous êtes sorti victorieux de la lutte, et maintenant, le gouvernement du Canada peut traiter avec celui des Etats Unis d'égal à égal."

Un voyageur se trouvant chez les Turcomans de l'Asie Centrale raconte que voyant des transactions écrites faites entre marchands, il fut surpris de voir que le débiteur au lieu de passer son billet à son créancier, le mettait dans sa poche. Comme il témoignait sa surprise, un créancier lui répondit : " Qu'aije à faire avec ce billet ? Le débiteur doit le conserver devers lui pour se souvenir de sa dette "

Dans son testament politique, le prince Napoléon, d'après les journaux parisiens, déclare que la France a renversé pour toujours la monarchie.

Le prince désire que l'on ne fasse pas usage de son nom dans l'intérêt d'aucune dynastie. Il lègue au prince Louis le devoir sacré de soutenir un empire démocratique.

Dans un codicile, écrit de sa main, à son lit, le prince exprime l'espoir que la France et l'Italie resteront deux nations sœurs.

Nous ne pouvons cesser de publier les explications suivantes données par l'ELECTEUR à la suite d'un de nos entrefilets :

" L'ELECTEUR, ainsi que nous l'avons déjà expliqué, s'était engagé à suspendre sa publication pendant un mois si sir Adolphe Caron n'était pas en minorité de 400 à 500 voix dans le comté de Lévis. Sir Adolphe Caron a reconnu que l'ELECTEUR avait raison et s'est promptement retiré. C'est alors qu'on a mis à sa place M. Paquet, que les électeurs avaient perdu de vue—heureusement pour le personnage—depuis sa dernière élection, et qui ne doit qu'à son titre d'ancien libéra de ne subir qu'un écrasement de 300 voix."

La Constitution et les Ecoles

L'acte de la législature du Manitoba qui abolit les écoles catholiques a reçu la sanction du lieutenant gouverneur de cette province, le 31 mars dernier. Le désaveu par le gouverneur-général doit se faire dans les douze mois. Le pouvoir fédéral n'a donc plus que quelques jours pour agir conformément à la constitution et faire respecter la justice.

L'acte du Manitoba, 1870, se lit comme suit :

" Clause 22. Dans la province, la législature pourra exclusivement décréter des lois relatives à l'éducation, sujettes et conformes aux dispositions suivantes :

(1) Rien dans ces lois ne devra préjudicier à aucun droit du privilège conféré, lors de l'union, par la loi ou par la coutume, à aucune classe particulière de personnes dans la province relativement aux écoles séparées (Denominational schools).

(2) Il pourra être interjeté appel au gouverneur général en conseil de tout acte ou décision de la législature de la province ou de toute autorité provinciale affectant quelqu'un des droits ou privilèges de la minorité protestante ou catholique romaine des sujets de Sa Majesté relativement à l'éducation.

(3) Dans le cas où il ne serait pas décrété telle loi provinciale que, de temps à autre, le gouverneur général en conseil jugera nécessaire pour donner suite et exécution aux dispositions de la présente section—ou dans le cas où quelque décision du gouverneur général en conseil, sur appel interjeté en vertu de cette section, ne serait pas dûment mise à exécution par l'autorité provinciale compétente alors et en tout tel cas, et en tant seulement que les circonstances de chaque cas l'exigeront, le parlement du Canada pourra décréter des lois propres à y remédier pour donner suite et exécution aux dispositions de la présente section, ainsi qu'à toute décision rendue par le gouverneur général en conseil sous l'autorité de la même section. "

Le bureau des écoles séparées de Winnipeg, conteste devant les cours la constitutionnalité de la loi Martin. Deux jugements jusqu'à présent ont été rendus, par lequels la loi est déclarée être constitutionnelle.

Il n'est pas possible de croire que ceux qui ont fait la constitution du Manitoba, n'aient pas eu l'intention d'assurer aux catholiques le privilège d'avoir leurs propres écoles.

Les plus hauts tribunaux du pays seront appelés, sans doute, à se prononcer sur cette question ; il est par conséquent difficile de la discuter au point de vue de la constitution, si ce n'est que l'opinion publique à toujours compris que cette clause 22 garantissait l'existence des écoles séparées.

L'autonomie provinciale, qui fait partie du programme des libéraux, gêne considérablement l'action de ce parti politique.

D'un autre côté la grande majorité des tories d'Ontario s'est engagés devant les électeurs, à appuyer l'action du gouvernement Greenway.

Le principe établi par le parlement lors du maintien du bill des Jésuites, est également invoquée par les tories et les libéraux anglais pour le maintien de la loi Martin Plusieurs journalistes distingués du pays, entre autres M. Tarte, soutiennent avec beaucoup de tenacité que la loi est *ultra vires*. Voici ce qu'en dit M Tarte :

"Ceux qui croient à la constitution ou plutôt à l'égalité de tous devant la Constitution, sont donc en présence d'un fait brutal : la législature du Manitoba a porté atteinte au pacte de 1870, qui donne aux catholiques des droits absolus à un système d'écoles catholiques. Si les catholiques ne sont pas des parias dans la Puissance, l'acte de la législature du Manitoba doit être mis à néant. Appel a été pris de cet acte qui fait manquer la Couronne à la foi publique au détriment d'une partie de ses sujets

La liberté de la province du Manitoba de faire ses lois d'éducation et autres, son autonomie enfin, ne sont pas en jeu en cette circonstance, et ne peuvent être invoqués comme argument à l'appui de l'acte de sa législature. L'acte même qui lui a donné l'existence lui impose les restrictions qui protègent les droits des catholiques à leurs écoles.

Cet acte de 1870 est un tout, un ensemble, et il doit être respecté dans chacune de ses parties.

La loi de 1890 est un acte de tyrannie et de persécution. C'est la majorité qui dit au plus faible : tu n'es rien parce que je suis plus forte que toi en nombre. Il s'agit de savoir si ce sera désormais la loi de ce pays."

Extraits de la JUSTICE :

Le STAR disait la vérité lorsqu'il annonçait que M. Mercier avait avant son départ pour l'Europe, donné les ordres nécessaires pour la suppression du journal la JUSTICE.

La JUSTICE n'est pas encore morte, et nous avons confiance qu'elle vivra.

A tout moment, elle ne vivra pas au prix du sacrifice de ses convictions et de son indépendance : nous lui mettrions nous-mêmes le suaire sur la figure plutôt que de la laisser vivre à condition qu'elle approuve ce qui ne mérite pas de l'être et qu'elle préfère sa vie et son succès au succès des causes pour lesquelles le parti conservateur-national a été fondé.

TELEGRAPHIE

EUROPE

LE DRAME DE L'AVENUE DE VERSAILLES

PARIS, 16 mars—A la suite de la confrontation dans laquelle Mme Thubans a déclaré d'une façon catégorique que Georges Madeline n'était pas son assassin, M. le juge d'instruction Espinas a rendu en faveur de l'inculpé une ordonnance de non-lieu.

Madeline a été mis en liberté.

UN VIEILLARD A LA MER

CALAIS, 16 mars.—La nuit dernière, un vieillard paraissant âgé de quatre-vingts ans, venant de Douvres à bord du paquebot *Breeze*, s'est jeté à la mer vingt minutes avant d'arriver à Calais. Ce malheureux, qui paraissait de nationalité anglaise, s'est précipité en avant des roues, de sorte qu'il a été tué avant que le navire ait pu stopper. Toutes les recherches ont été inutiles.

LES PÊCHERIES DE TERRENEUVE

LONDRES, 16 mars.—Les négociations relatives à Terre Neuve sont suspendues en ce qui concerne une entente définitive. Toutefois le *modus vivendi* actuel sera maintenu entre la France et l'Angleterre. La situation diplomatique tou hant la question de Terre Neuve a complètement changé depuis le dernier acte d'omnipotence commis par les Anglais au détriment de la France en Egypte. La difficulté terre-neuvienne, déjà très grande, va nécessairement entrer dans une nouvelle phase plus compliquée encore que les incidents qui l'ont précédée. Le problème des compensations devient de plus en plus grave.

PLUS TARD.—Cette dépêche est démentie et il y a recours à un arbitrage.

ACCIDENT SUR L'EAU

BRUXELLES, 16 mars A la suite d'un brouillard très intense, une collision s'est produite dans les environs du bateau-phare *Galoper*, entre le steamer *Ipswich* faisant le service entre Anvers et Harwich, et la barque anglaise *Queen*, qui allait de Rotterdam à Cardiff.

La *Queen* marchait à pleines voiles lorsqu'elle fut abordée de flanc par l'*Ipswich* et presque coupée en deux.

Le capitaine et six hommes de l'équipage de la barque, qui se trouvaient sur le pont, ont sauté dans le canot. Dans leur précipitation à le descendre à l'eau, ils l'ont fait chavirer. Le cuisinier et trois matelots, qui étaient montés dans les vergues, ont été sauvés par la chaloupe l'*Ipswich*.

Ces quatre personnes sont arrivées hier soir à Anvers. Une d'elles, qui était blessée, a été portée à l'hôpital.

L'ETAT MENTAL DE BISMARCK

LONDRES, 16 mars—L'EXPRESS de Mulhouse reçoit de son correspondant berlinois une nouvelle qui, si elle était confirmée, produirait une grande sensation. Nous citons :

Une conférence secrète aurait eu lieu dimanche après midi, entre l'empereur et le médecin du prince de Bismarck, le docteur Schweninger. On n'a pas de détails complets sur l'entrevue, mais on croit positivement que Sa Majesté a fait appeler le docteur Schweninger pour avoir son avis de spécialiste sur l'état mental du prince. L'éminent praticien aurait refusé de se prononcer, se retranchant derrière le secret professionnel. On prête au monarque l'intention de chercher à mettre le prince en interdit. Il a convoqué à ce sujet, dit on, pour la fin de la semaine, une réunion de hautes sommités médicales pour avoir leur opinion sur l'état mental de son ancien chancelier.

M. de Bismarck, en conseillant à feu M. de Lutz de trancher la crise bavaroise par la déclaration que Louis II était atteint de *paranoia*, n'a certes pas pensé qu'une mesure pareille pourrait un jour lui être appliquée.

UN NOTAIRE EN DÉMENCE

PARIS, 16 mars—On a parlé ces jours-ci de la disparition d'un notaire de Mantes qui, disait-on, avait pris la fuite.

Le notaire dont il s'agit, M. Despierres, a en effet quitté Mantes pour venir à Paris. Après avoir rendu visite à plusieurs de ses amis, qui ont tous constaté son extrême agitation, il s'est rendu chez M. Guénin, commissaire de police de la Chaussée-d'Antin :

—Monsieur, lui a t il dit, je sens que ma cervelle s'échauffe. J'ai beau prendre des bains pour me rafraichir, je ne puis y parvenir. J'ai des hallucinations ; préservez-moi de quelque malheur en me faisant enfermer.

M. Despierres avait sur lui 1,500 francs, qu'il a remis au commissaire en le priant d'avertir sa femme qu'il était retenu à Paris pour affaires. Il a été ensuite, comme il le désirait, conduit à l'infirmerie du Dépôt.

Mais comme, d'après les constatations de M. Dreux, le collègue de M. Despierres, qui gère son étude, un déficit de 1,800,000 francs a été constaté dans l'argent confié en dépôt, le Parquet de Nantes a commencé une enquête pour savoir ce que cet argent est devenu. Une commission rogatoire a été envoyée au Parque de Paris, et M. Lascoux, juge d'instruction, a été chargé de faire des recherches, en même temps que M. Flory, expert près le Tribunal de la Seine, est chargé d'examiner les livres de comptabilité de l'étude.

On croit que M. Despierres a fait des pertes à la Bourse.

NOTES DE BERLIN

BERLIN, 16 mars—Voici la fin du discours prononcé par l'empereur hier soir : " Vous savez que je considère la place où je suis comme un poste à moi confié par Dieu. J'agis au nom d'un autre auquel il faudra que je rende compte plus tard. Et je vous jure qu'il ne se passe pas de soir, pas de matin où je ne prie pour mon peuple et spécialement pour le Brandebourg. Eh bien ! Brandebourgeois, votre margrave est là qui vous parle, et vous dit : " Suivez le partout, par tous les chemins où il vous mènera."

Le discours de l'empereur a été accueilli avec un enthousiasme indescriptible.

—La plus grande animation règne chez les peintres de Berlin en vue de la prochaine exposition internationale des Beaux-Arts. Le mot d'ordre parti de l'Académie des Beaux Arts, est de préparer un choix d'œuvres capables de soutenir la comparaison avec les tableaux des peintres français.

MM. Menzel, Antoine de Werner et quelques autres sommités de l'art allemand et de l'école berlinoise se sont réunis pour discuter le programme des réceptions à faire aux artistes français. Aucune décision n'a été prise dans cette première réunion, mais pour contre l'empereur a d'ores et déjà l'intention d'inviter a de grandes réceptions tous les artistes français qui répondraient à l'invitation qui leur a été adressée. On dit que le parcours gratuit leur sera offert sur les lignes de chemins de fer.

—Tous les journaux expriment leur contentement au sujet du résultat de la souscription au nouvel emprunt qui a été couvert quarante cinq fois. Les souscriptions atteignaient hier le chiffre de vingt milliards.

—Le procureur impérial poursuit le DEUTSCHE TAGEBLATT, pour avoir reproduit une pièce en vers, dirigée contre M. Eugène Richter, et contenant ces mots : " Qui est ce qui écrasera ce drôle?"

—L'enquête ordonnée pour retrouver l'auteur de la nouvelle qui s'est répandue hier, à la Bourse, au sujet de l'état de santé de l'empereur a abouti. C'est un spéculateur à la Bourse, du nom de A. ., qui a propagé cette nouvelle, prétendant l'avoir reçue de Hambourg par voie téléphonique.

Cet acte lui vaudra des poursuites judiciaires et l'exclusion de la Bourse.

LE PRINCE DE BISMARCK

HAMBOURG, 16 mars—Le prince de Bismarck a refusé un mandat de député au Reichstag, qu'on lui offrait, en disant qu'il ne lui serait pas possible d'habiter Berlin pour le moment.

COURRIER DE ROME

ROME, 16 mars.—L'*Italie*, parlant de l'entrevue que M. Ressmann a eue avec le président du Conseil, dit que M. Ressmann a admis que les relations entre les deux pays se sont améliorées dans les derniers temps non seulement dans le public, mais encore dans les régions officielles de la France. Mais il ne croit pas qu'on puisse dès maintenant se flatter d'obtenir de larges concessions commerciales qui, en France, seraient fortement combattues par les partisans du protectionnisme.

M. di Rudini aurait dit à M. Ressmann qu'on attendra que le temps adoucisse les rapports, d'autant plus que la Chambre française devra s'occuper dans un mois des tarifs de douane.

Ce journal ajoute naïvement : " Si le monde des finances parisien montre des dispositions pour renouer les relations d'affaires avec l'Italie, on pourra tenter un accord pour placer nos titres de chemins de fer, même à Paris. "

—Les journaux racontent que le prince Napoléon, se trouvant hier soir dans un salon où étaient réunis beaucoup d'hommes politiques, porta la discussion sur les relations, entre la France et l'Italie. Il a soutenu que le meilleur moyen de les améliorer était de faire connaitre les clauses du traité liant l'Italie à l'Allemagne et à l'Autriche. Certains députés ayant affirmé que ces clauses avaient seulement un caractère défensif le prince aurait répondu : C'est ce qu'il faut voir. "

—M. Biancheri a donné sa démission de président de la Chambre par une lettre adressée au vice président, M. Villa.

—M. Ressmann est parti pour paris, porteur d'instructions importantes pour le général Menabres.

LES RUINES DU PALAIS DE SAINT-CLOUD

PARIS, 16 mars—D'après les projets de M. Yves Guyot, ministre des travaux publics, il serait prélevé sur le produit de la vente de l'ancien palais de la Cour des Comptes, une somme de 30,000 fr. pour le déblaiement des ruines du palais de Saint Cloud.

Il n'est que temps, en vérité, de mettre fin à un état de choses humiliant pour notre pays et qui dure depuis vingt ans.

Les rigueurs de l'hiver dernier ont encore augmenté l'aspect désolé que présentent les ruines de l'ancienne résidence impériale. On se rappelle que l'année dernière un pan de mur s'écroula tout d'une pièce. On n'a pas même songer à enlever les décombres qui jonchent encore le sol, isolé de la route par une clôture en planches.

Depuis, le balcon de l'aile gauche du corps de bâtiment qui a vue sur le parterre s'est détaché. Sous l'influence de la gelée, les balustres des galeries sont en partie tombées. Le sol de l'ancienne chapelle du palais est couvert d'arbustes, et à la vue de ces ruines ébranlées, il semble qu'un coup de vent viendra achever, au premier jour, l'œuvre de destruction commencée par le feu.

La population de Saint Cloud ne voit pas, d'ailleurs, d'un très bon œil les projets connus. Elle voudrait bien qu'on fit disparaître les ruines du palais incendié, mais à la condition de les remplacer par quelque chose.

Pour tristes qu'elles soient, ces ruines attirent encore nombre de curieux, surtout parmi les étrangers. Une fois disparues, le parc et les grandes eaux, quatre ou cinq fois par an, n'offriront plus un attrait suffisant pour attirer les promeneurs.

La municipalité de Saint Cloud ne veut pas voir comme définitivement abandonné le projet qui consisterait à transférer l'Ecole polytechnique sur l'emplacement de l'ancien palais impérial. De nouvelles démarches doivent être faites bientôt auprès de qui le droit.

Enfin, relevons, pour mémoire, un bruit d'après lequel une Société offrirait de reconstruire le palais pour servir de résidence d'été au chef du gouvernement, et celà, à la condition qu'on lui concéderait dans le parc un emplacement où elle élèverait de vastes constructions pour y installer une exposition permanente des produits de l'industrie et de l'agriculture.

Metropolitan M'fg. Co.

A ceux qui ont intention d'acheter des Tapis, nous leur conseillons d'acheter à bonne heure pour éviter la foule qui nécessairement doit nous venir, et nous leur faisons cette offre :—Tout Tapis acheté avant le 15 Avril, nous mesurerons les chambres et l'assemblerons, sauf s'il a des bordures, sans charge. Tout Tapis avec des bordures, moitié prix. Tous les dessins de nos nouvelles marchandises sont de nous, et nous sont fournies des meilleures maisons Anglaises et Américaines. Les paiements à la semaine sont acceptés.

Nos Conditions.

$10 de	Marchandises	à 25cts.	par semaine.
20	"	à 50cts.	" "
30	"	à 75cts.	" "
50	"	à $1.25	" "
100	"	à $2.50	" "

557 Rue Sussex.

ARRETEZ CETTE TOUX CHRONIQUE!

Car elle pourrait dégénérer en Phtisie Pulmonaire. Pour les *Affections Scrofuleuses, Phtisiques, Anémie* et Maladies Similaires il n'y a que

L'EMULSION

de Huile de Foie de Morue de

SCOTT

AUX HYPOPHOSPHITES de Chaux et de Soude

QUI PUISSE OPÉRER UNE GUÉRISON.

Supérieure à toutes les autres émulsions en qualités régénératrices, son goût est très agréable.

L'ÉMULSION SCOTT ne se vend qu'en flacons couleur saumon. Se méfier des imitations. Prix, 50 cts. et $1.00.

VENTE A L'ENCAN

Sur le marché By, Samedi, le 21 courant, à 10 heures A.M. Toutes personnes désireuses de se défaire de quelques articles par encan devront les envoyer avant ce jour là.

C. LEVÊQUE, Encanteur.
71 Rue George.

PISO'S CURE FOR Le Meilleur Remède pour la toux En vente dans toutes les Pharmacies. CONSUMPTION 25 CTS

AVIS

Par la présente je donne avis à toutes personnes qui n'ont pas encore réglé avec moi de vouloir bien aller prendre des arrangements chez A. E. Lussier, Ecr,, d'ici à huit jours. Sans quoi vous aurez des frais pour la prochaine cour

Votre, etc.

A. C. LAROSE

NAP. BOYER,
284 RUE DALHOUSIE.

Pose et répare Tuyaux à l'Eau et de Renvoi, Appareils de Gaz et de Chauffage.

Fait toutes sortes de Couvertures en Tôle, Dalles et Dalleaux, et généralement tous les travaux de Ferblanterie et Plomberie.

ORDRES PROMPTEMENT EXÉCUTÉS.

FERRONNERIES

L'une des plus anciennes maisons commerciales de la vallée de l'Ottawa et des mieux qualifiées sous le rapport des bas prix de localité des articles offerts en vente

McDougall & Cuzner
Enseigne de la grosse Tarrière,

MAGASINS
RUE SUSSEX ET DUKE, CHAUDIÈRE
73-11-87-88

Montres et Bijouteries

en tout genres et de toutes qualités. Seront vendues à 25 pour cent au dessous des prix ordinaires. Chaque Article est garantie tel que représenté, sinon l'argent vous sera remis Chez H. NOREZ, No. 30 rue Rideau, (près du Pont des Sapeurs.) Réparations de Montres et Horloges garanties et à des prix modérés.

AVIS DE FAILLITE.

Dans l'affaire de

Bourcier Freres,
Ottawa, Ont.

Les soussignés vendront par encan au magasin des faillis à Ottawa,

LUNDI, 23 MARS 1891,

à 3 heures, l'actif de la succession comme suit :

Fonds de commerce de Marchandises	
Sèches d'après inventaire	$7986.61
Fixtures	393.70
	$8380.31
Dettes de livres et billets d'après liste	$ 841.72
	$9222.03

Le magasin sera ouvert le 21 courant.

Copie de l'inventaire est déposée chez l'encanteur et chez Kent & Turcotte, Place d'Armes, Montréal.

Conditions : Comptant.

I. B. TACKABERRY, Encanteurs. L. J. DION, Syndic.

Avis de Faillite.

Dans l'affaire de

MOTARD & RIENDEAU,
Ottawa, Ont.

Les soussignés vendront par encan au magasin des faillis à Ottawa,

LUNDI, 23 MARS 1891,

à 2 heures, l'actif de la succession comme suit :

Fonds de commerce de Marchandises	
Sèches d'après inventaire	$4653 32
Fixtures	158.80
	$4812 12
Dettes de livres d'après liste	171.54
	$4983.66

Le magasin sera ouvert le 21.

Copie de l'inventaire est déposée chez l'encanteur et chez Kent & Turcotte, Place d'Armes, Montréal.

Conditions : Comptant.

I. B. TACKABERRY, Encanteur. L. J. DION, Syndic.

MEDAILLE D'OR, PARIS, 1878.

W. BAKER & Co.'s Breakfast Cocoa

Duquel l'excès de l'huile a été extrait, est *Absolument pur et c'est soluble.*

Pas de Chimiques

sont employés en sa préparation. Il est *plus que trois fois plus fort* que le cacao mélangé avec de l'amidon, de l'arrow-root, ou du sucre ; c'est aussi plus économe, *coûtant moins qu'un sou la tasse.* Il est délicieux, nourrissant, et fortifiant, FACILE À DIGÉRER, autant admirable pour les malades que pour ceux qui jouissent d'une bonne santé.

Se vend chez tous les Epiciers.

W. BAKER & CO., Dorchester, Mass.

MANQUE DE FORCES ANÉMIE-CHLOROSE LE FER BRAVAIS

Expérimenté par les plus grands médecins du monde, passe immédiatement dans l'Economie sans occasionner de troubles, il recolore et reconstitue le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Se Défier des Imitations et Contrefaçons.

Exiger la signature R. BRAVAIS imprimée en rouge

DETAIL : TOUTES PHARMACIES.

Gros : 40 et 42, Rue Saint-Lazare

EPICERIES !

—LIGNE COMPLETE—

D'Epiceries de Familles Choisies

—SERA VENDUE AU—

PRIX COUTANT

Pour du comptant seulement, pendant les trente jours à suivre. Venez tôt et assurez vous des avantages.

C. NEVILLE

56 Rue George.

VIS-A-VIS LE MARCHE BY.

Un Complet Stock de

VINS ET LIQUEURS.

D'Importation Directe.

Toujours en main au No.

97 RUE RIDEAU.

CHARBON !

Les meilleures qualités de Charbon Bitumineux et Anthracite

Bien Criblé Et Tamisé.

O'Reilly & Heney,
BLOC RUSSELL
Rue Sparks

CHEMIN DE FER

CANADA ATLANTIQUE.

Noel et Jour de l'An.

Des Billets d'Excursions seront émis de Décembre 19 au 25, 1890 et de Décembre 31, 1890 à Janvier 5, 1891 à un prix

D'un Passage et Un Tiers de Premiere Classe

Et le 24 et le 25 Décembre, bon pour revenir jusqu'au 26 et du 31 Décembre 1890 et du 1 Janvier 1891 et bons pour revenir le 2 de Janvier 1891 au prix

D'un Billet Simple de Premiere Classe, Conge d'Ecole.

Des Billets d'Excursions seront vendus aux Elèves et aux Professeurs d'Ecoles et de Collèges pour partir du 10 Décembre au 31 Décembre 1890 et bons pour revenir jusqu'au 31 de Janvier, sur un certificat du Principal de l'école au prix

D'un Billet et Un Tiers de Premiere Classe.

LES CONVOIS PARTIRONT DE LA GARE DE LA RUE ELGIN COMME SUIT :

8.00 A. M. L'EXPRESS DE MONTREAL rapide arrêtant à toutes les stations entre Ottawa et le Côteau, se reliant à la jonction du Côteau avec les trains du Grand Tronc pour l'Ouest, et à Montréal avec tous les trains pour l'est, et le sud. Arrive à Montréal à 11.35.

5.00 P. M. L'EXPRESS DE MONTREAL rapide n arrêtant qu'à Casselman et à Alexandria entre Ottawa et le Côteau, a un char refectoir, et arrive à Montr à 8.20, se reliant aux trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour tous les points à l'Est. Portland, Rivière du Loup, Dalhousie, etc.

1.45 P. M. L'EXPRESS DE BOSTON et NEW-YORK (passant par le Côteau et le nouveau pont en acier pour Rouse's Point, St Albans, Saratoga, Troy, Albany, Boston, New-York, Philadelphie, et tous les points au sud, avec chars dortoirs de Wagner depuis Ottawa jusqu'à Boston et New-York. (Ce train arrêt à toutes les stations entre Ottawa et Rouse's Point.)

Pour toutes informations s'adresser à l'Agent Local pour la vente des Billets, 24 rue Sparks.

E. J. CHAMBERLIN, Surintendant-Général. Ottawa, 11 Oct. 1890.

C. J. SMITH, Agent Général des Passagers.

Chemin de Fer INTERCOLONIAL

La Route directe entre l'Ouest et tous les points du bas du St. Laurent, de la Baie des Chaleurs, province de Quebec ; ainsi que le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle Ecosse, l'Ile du Prince Edouard, le Breton, les îles de la Madeleine, neuve et St. Pierre.

Les trains express quittent Montréal Halifax, tous les jours (dimanches exceptés) et se rendent à destination de tous ces points sans changement de chars, en 28 heures et 55minutes.

Les chars des trains express directs sur le Chemin de l'Intercolonial sont brillamment éclairés par l'électricité et sont chauffés par la vapeur de la locomotive même, ce qui ajoute considérablement au confort et à la sécurité des voyageurs.

A tous les trains directs sont attachés chars réfectoirs et dortoirs, nouveaux et élégants, de même que les chars salons pour le jour.

LIGNE DES PASSAGERS ET DES MALLES CANADIENNES-EUROPÉENNES

Les passagers pour la Grande Bretagne et le Continent, quittant Montréal le vendredi matin arriveront à temps pour prendre le vapeur de la malle, le Samedi à Halifax.

L'attention des expéditeurs est appelée sur les grandes facilités offertes pour le transport de la fleur et en général de toutes les marchandises à destination des Provinces de l'Est et de Terreneuve, aussi bien que l'exportation de grains et des produits pédiés aux marchés de l'Europe.

Pour billets et informations, concernant le prix et le passage s'adresser à

E. KING, agent des billets, 27, rue Sparks, Ottawa, Ont.

D. POTTINGER, Surintendant-Général

Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N. B. 18 Juin, 1890.

NOUS OFFRONS

1 TRAINEAUX VALANT	$1.00	pour	.50
1 do	do	1.00	do	.73
1 do	do	1.00	do	.78
3 do	do	1.50	do	1.00
6 do	do	2.25	do	1.50
1 do pour bébé	do	3.25	do	2.34

QUI LES AURA ?

E. G. Laverdure & CIE.

69 & 75 RUE WILLIAM.

Un des plus grands embarras pour les ménagères en frais d'obtenir quelque chose de bon ou de valeur extra dans leurs achats d'articles de consommation, c'est le préjugé Ne permettez pas à votre préjugé de vous empêcher d'acheter une livre de notre célèbre thé de 50 cts. la livre égal en qualité n'importe quel thé vendu ailleurs pour ce prix, et puis vous avez votre choix sur des centaines de présents agréables et utiles livrés à votre examen. Venez voir chez

STROUD BROS.

RUES RIDEAU ET SPARKS.

THE PRESS

(NEW-YORK)

POUR 1891.

Quotidien, Dimanche, Hebdomadaire.

6 pages, 1 cent. 20 pages, 4 cts. 8 à 10 pages, 2 cents

L'Energique Organe Republicain de la Metropole.

UN JOURNAL POUR LES MASSES.

FONDÉ LE 1ER. DÉCEMBRE 1887.

Circulation de plus de 100,000 PAR JOUR.

Le N. Y. PRESS n'est l'organe d'aucune faction ; ne tire aucune ficelle et n'a aucune vengeance à assouvir.

Le plus Remarquable Succès Journalistique de New-York.

LE PRESS EST UN JOURNAL NATIONAL.

Les nouvelles banales, les sensations vulgaires et la blague n'ont pas d'asile dans le PRESS.

Le PRESS a la plus brillante page éditoriale. Tout y est vivide.

Le SUNDAY PRESS est un magnifique journal de vingt pages touchant à tous les sujets du jour de quelque intérêt.

Le PRESS hebdomadaire contient toutes les matières les plus importantes parues dans les deux éditions quotidiennes et du dimanche.

Pour ceux qui ne peuvent recevoir l'édition QUOTIDIENNE, l'édition HEBDOMADAIRE la remplace admirablement.

Comme Journal Annonce

Le PRESS n'est pas surpassé à New-York.

THE PRESS

Est à la portée de tous. Le meilleur et moins cher des journaux publiés en Amérique.

Quotidien et Dimanche, un an	-	$5.00
" " 6 mois	-	2.50
" " 1 mois	-	45
Quotidien seulement, un an	- -	3.00
" " 4 mois	- -	1.00
Edition du Dimanche, un an	- -	2.00
Hebdomadaire, un an	- - - -	1.00

Demandez la circulaire du PRESS.

Numéros specimens gratis. Agents demandés partout. Commissions généreuses

Addressez,

THE PRESS,
POTTER BUILDING, 38 Park Row
New-York.

Ecole des Beaux Arts

44 Rue Bank, Coin de la Rue Wellington, Ottawa.

Au-dessus du College de Musique

Ouverte du 1er Novembre au 1er Mai

Dans le Département qui comprend le dessin d'après la bosse, d'après le modèle vivant, la peinture et l'aquarelle, les contributions sont de $5.00 par mois, pour le cours avancé, et de $2.50 pour le cours élémentaire.

Dans celui du dessin industriel, d'architecture, de machine, etc., surtout utile aux décorateurs et aux ouvriers en général, $1.0 par mois. Couture artistique, $1.50 par mois.

LANDRY & THOMPSON,

Propriétaires d'Express et Charretiers Généraux

DEMENAGENT PIANOS MEUBLES ET Voitures de plaisir couvertes et ouvertes.

Résidence : 307 rue Rideau.

Commandes reçues aux No 157 rue Sparks

OTTAWA.

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE